

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 63 (1918)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Chroniques et nouvelles

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE SUISSE

Le refus du service militaire et la jeunesse des Universités. — Une lettre à ce sujet. — La 2<sup>me</sup> épître aux Zofingiens. — L'hypothèse du mysticisme et l'hypothèse de la décadence. — A suivre.

J'ai reçu la lettre suivante :

« Lausanne, le 25 janvier 1918.

» Monsieur le Rédacteur de la *Revue militaire suisse*.

LAUSANNE.

» La section vaudoise de Zofingue ayant été mise en cause dans votre numéro de janvier de la *Revue militaire suisse*, vous me permettrez une mise au point qui s'impose.

» L'auteur de l'article est V.-Z. ; il a assisté à notre Grutli. Si les discours qui y furent prononcés, si l'esprit qui y régna lui déplurent, il aurait dû, du moins à notre avis, se renseigner davantage, venir nous interroger à une de nos séances avant de dévoiler aux lecteurs de la *Revue militaire suisse* des faits inexacts ou en tous cas fortement déformés, faits propres à nous discréditer. Mais ceci est une question de procédure qui a son importance, car les avertissements et la leçon de votre chroniqueur risquent fort d'atteindre le but opposé à celui poursuivi dans l'article en question.

» Votre chroniqueur prétend que les Zofingiens de Lausanne se livrent sérieusement à des discussions sur le pacifisme et la suppression de l'armée. Il nous accuse d'être dans l'internationalisme et dans le pacifisme intégral. Il nous traite de maximalistes. Si votre chroniqueur entend par là que nous sommes des détracteurs de l'armée, une pépinière de réfractaires, il se trompe lourdement et son soupçon nous est particulièrement dur.

» La section vaudoise de Zofingue ne contient aucun réfractaire, voilà pour le fait ; quant au principe, je défie votre chroniqueur de me désigner un membre de la section qui se prononce résolument contre la défense nationale. Il trouvera des hésitants, des chercheurs, et surtout d'ardents partisans de la nécessité de l'armée. Quoi qu'il en soit, la section ne saurait être rendue responsable des opinions de ses membres, et la liberté absolue qui est heureusement à la base de notre société, nous interdit d'empêcher des membres qui ne partagent pas nos vues d'exprimer librement leurs opinions.

» L'auteur de la chronique ajoute : « Si j'avais encore mon

mot à dire à leurs tables joyeuses.... ». Il me permettra de le prendre au mot, en lui demandant de venir nous entendre à une de nos séances, car tout V.-Z. a son mot à dire à nos réunions. Il s'apercevra peut-être que s'il y a quelque chose de changé, si le respect de commande et imposé, ce respect qui a provoqué la réaction actuelle, pour le dogme « armée » est quelque peu battu en brèche, nous n'avons aucun désir quelconque d'imiter les maximalistes et encore moins les réfractaires et que nous sommes tous encore de zélés et reconnaissants défenseurs de l'armée.

» Cet examen lui permettra aussi de se rendre compte de l'évolution par laquelle passent les jeunes et de ses causes, et l'empêchera de se joindre à ceux qui crient au scandale et au crime lorsqu'ils ne trouvent peut-être plus chez les jeunes cette même vénération innée qu'ils possédaient dans leur jeunesse. Il verra que nous ne voulons pas abdiquer dans la lutte sacrée pour le respect de notre indépendance et de nos libertés.

» Il fera ainsi œuvre utile et pour l'armée qu'il défend à juste titre et pour les Zofingiens, puisque, malgré leurs défauts, il déclare encore les aimer.

» Veuillez, Monsieur le directeur, avoir l'extrême obligeance d'accorder l'hospitalité de vos pages à ces quelques lignes et croire à mes meilleurs sentiments.

» *Pour le Comité de la Section vaudoise de Zofingue,*  
Le Président :  
» AG. KRAFFT, cand. jur. »

J'insère cette lettre avec un grand plaisir, d'abord parce qu'elle n'a rien de pacifique, puis parce qu'elle me rajeunit. Je crois bien qu'il y a 33 ans, lorsque je portais l'écharpe aujourd'hui portée par le fils de mon ami zofingien le Dr Krafft, j'aurais écrit de la même encre et pourfendu comme lui les vieilles culottes de peau à « vénérations innées » pour des opinions que nous ne partagions pas ou que nous nous imaginions ne pas partager. C'est incroyable ce que l'espace d'une génération est court, et combien on se ressemble à 33 ans d'intervalle ! Peu de temps ne suffit pas pour changer toute chose. Victor Hugo est un âne d'avoir prétendu le contraire. Il est vrai que le siècle passé avait deux ans lorsqu'il est né. Une aussi vieille culotte de peau ne devait pas entendre grand'chose à rien.

Le fait est qu'à Zofingue, ceux de mon temps ne marquaient pas plus que ceux d'aujourd'hui une estime excessive pour les vénérations innées ou non de nos anciens. Je crois même que nous

étions plus frondeurs que les jeunes d'à présent, ou plus sceptiques, et dans tous les cas moins sages, me semble-t-il. Il n'y avait qu'une vénération au sujet de laquelle nous entendions difficilement plaisanterie ; cela encore n'a pas changé, la lettre ci-dessus en témoigne ; il n'était pas permis à quiconque de toucher à l'arche sainte, à la société dont nous portions fièrement la casquette. Et nous supposions facilement, — toujours comme aujourd'hui, — que telle critique ou simplement telle réserve à l'adresse d'un des nôtres, était une atteinte à l'honneur du corps.

Si bien que les choses n'ayant pas changé, je me trouve bel et bien obligé de me défendre, car mon jeune ami de Zofingue n'y va pas de main morte.

Je dois proclamer d'abord que je suis très disposé à signer une paix de conciliation. J'estime mon but de guerre atteint. Dès l'instant que la fourmilière réagit si vivement pour un pauvre petit bâton qu'on y jette, c'est que le virus du pacifisme intégral ne l'a pas contaminée. On n'est pas en présence d'éléments affaiblis qui ont besoin d'être remplacés par d'autres plus actifs. Qu'ils fassent beaucoup d'enfants qui leur ressemblent, ce sera une nouvelle génération gagnée à la lutte salutaire pour l'existence helvétique.

Après cet exorde destiné à capter la bienveillance de mes juges, je passe à ma défense proprement dite.

— Je suis accusé de trois manquements :

1<sup>o</sup> De m'être mal renseigné avant d'avoir prétendu que les Zofingiens de Lausanne se livraient sérieusement à des discussions sur le pacifisme.

2<sup>o</sup> D'avoir englobé toute la Section vaudoise de Zofingue dans un reproche qui aurait dû être limité à quelques individus ; en d'autres termes de rendre la société entière responsable de la libre opinion de certains de ses membres.

3<sup>o</sup> D'avoir traité les Zofingiens de maximalistes, ce qui pourrait laisser supposer qu'ils sont des détracteurs de l'armée, et une « pépinière de réfractaires », erreur lourde et soupçon particulièrement dur.

\* \* \*

Pour trancher le premier point, je dois indiquer mes sources. M. Krafft comprendra et admettra que je ne fasse pas intervenir nominativement des tiers dans le débat. Je n'entends pas le compliquer. Je l'ai entrepris pour des motifs sérieux, non en vue de puériles attaques. Je m'en expliquerai encore plus loin. Je me bornerai donc à deux témoignages.

Le 31 décembre 1917, le *Journal de Genève* a publié une « lettre ouverte » de M. G. Wagnière. Ce dernier a donné pour titre à son article : *Faut-il se défendre ?* Voici le commencement :

« A Monsieur le *Président central* de la Société de Zofingue,  
» Neuchâtel.

» La *Société de Zofingue* a ouvert une discussion sur le refus du service militaire. Un citoyen suisse peut-il refuser de servir son pays sous les drapeaux ?

» *Vous avez bien voulu me demander mon avis... »*

Cette lettre ouverte, sa suscription et la demande d'avis qu'elle mentionne constituent mon premier témoignage.

J'emprunte le second à la lettre de M. Krafft lui-même. Loin de contredire mon affirmation que les Zofingiens de Lausanne discutent sérieusement le pacifisme, elle la confirme. Elle m'apprend même — ce que j'ignorais, — que la discussion s'est poursuivie à la séance du Grutli, ce qui aurait peut-être surpris Conrad ab Iberg, Werner Stauffacher et Arnold de Melchthal. M. Krafft, tout en me reprochant ce que j'ai dit, ne conteste pas que j'ai dit vrai sur le point particulier de la réalité de la discussion ; il fait seulement remarquer qu'elle manifeste un esprit très favorable à la défense nationale, les Zofingiens étant d'une façon générale d'ardents partisans de la nécessité de l'armée. Or, je n'ai jamais préteindu le contraire, n'en ayant jamais douté ; M. Krafft peut en prendre note.

Si maintenant je voulais passer de la défensive à l'offensive, je pourrais retourner contre mon sympathique adversaire l'accusation de légèreté dans le service des renseignements. Il écrit :

« L'auteur de l'article de la *Revue militaire suisse* est V.-Z. ; il a assisté à notre Grutli. »

La lettre s'égare sur une fausse piste. Je suis V.-Z., c'est exact, et m'en félicite ; mais je n'ai pas assisté au Grutli. L'auteur n'est donc pas celui que la lettre paraît supposer. M. Krafft aurait pu se renseigner très facilement. Il suffisait de me téléphoner : « Suis-je indiscret en vous demandant qui est l'auteur de la chronique suisse de janvier ? » — « Pas le moins du monde, aurais-je répondu ; la *Revue militaire suisse* ne pratique pas l'anonymat. Ce qui n'est pas signé ou indiqué comme provenant d'une collaboration spéciale, ou vient de moi ou paraît sous ma responsabilité personnelle. En l'espèce, — M. Krafft est juriste, — je suis l'auteur. »

\* \* \*

Passons au second chef d'accusation. Ai-je véritablement rendu responsable toute la société de l'opinion de quelques sociétaires ? Il faut revoir les textes.

*R. M. S.*, page 34 : « J'ignore si ce mouvement d'idées spéculatives, — car cela n'a rien à voir avec la notion des réalités, — est général dans les milieux d'étudiants, ou s'il est localisé et le fait d'un certain nombre d'exceptions. *S'il était général*, le phénomène serait intéressant. »

Ce passage, placé au départ du raisonnement, et qui s'applique à l'ensemble de la jeunesse universitaire, réserve nettement les deux hypothèses de la généralité et de l'exception, mais c'est de la généralité qu'il parle au conditionnel, donc avec doute. Toute la suite du raisonnement est logiquement liée à ce départ et les Zofingiens eux-mêmes n'y sont introduits qu'à titre d'exemple spécialement intéressant, on dira plus loin pourquoi.

*R. M. S.*, page 36 : « Les jeunes Zofingiens de Lausanne et de Neuchâtel qui font dans l'internationalisme et dans le pacifisme intégral sont nos maximalistes suisses d'aujourd'hui... »

Me sera-t-il permis de faire observer à M. Krafft, qui, comme avocat, devra se livrer constamment à l'exégèse d'articles de loi, que la ponctuation joue un rôle dans la rédaction ? Il remarquera l'absence de virgule entre les mots « Neuchâtel » et « qui ». Le sujet de la phrase est donc non seulement « Les jeunes Zofingiens... », mais : « Les jeunes Zofingiens qui font... » ; c'est donc de ces derniers qu'il s'agit, de ceux qui font dans le pacifisme intégral, et non dés autres, de ceux qui n'y font pas. Une virgule suffit pour changer toute chose. Un débiteur ne trouvera pas indifférent de souscrire une reconnaissance de dette de fr. 99,50 et non de fr. 9950.

Assurément, si j'avais écrit pour le grand public, j'aurais mis : Ceux des Zofingiens qui..., etc. Mais écrivant pour des étudiants, des lettrés, j'ai pensé être compris sans alourdir inutilement la phrase.

\* \* \*

Le troisième chef d'accusation repose aussi sur un malentendu. Je sais bien qu'on ne trouvera probablement aucun réfractaire parmi les Zofingiens ; je sais même que ceux qui, dans des débats de théoriciens, affectent une allure antimilitariste, sont, une fois sous les drapeaux, de bons soldats, sous-officiers et officiers, quelle que soit l'arme à laquelle ils appartiennent, infanterie, service de santé, ou artillerie de fortresse. Je n'ai donc pas employé le terme de maximaliste dans son sens dérivé de réfractaire, déserteur ou anarchiste, mais dans son sens originale de sectateur de la paix à tout prix, de pacifiste intégral. Peut-être aurais-je dû préciser davantage. Je l'ai pourtant fait en introduisant les maximalistes dans mon déve-

---

loppement. Parlant du peuple qui renonce à se défendre, j'ai écrit (p. 36) : « ... il lui adviendra ce qui est en passe d'advenir aux Russes sous la direction du *maximalisme pacifisme*. »

\* \* \*

Le sens que j'ai donné au terme de maximaliste ressortait d'ailleurs de tout le contexte qui ne parle pas d'autre chose que du pacifisme intégral, c'est-à-dire poussé jusqu'au renoncement à se défendre soi et son prochain, renoncement traduit par le refus d'entretenir une armée. Cette remarque me permettra d'élargir le débat, que la lettre des Zofingiens réduit au-dessous de mes intentions. Il est naturel que dans l'affection qu'ils portent à leur association, et qu'elle mérite, ils aient fait d'elle le nœud du débat. Mais je ne l'ai pas vu ainsi, et rien n'a été plus éloigné de ma pensée que de l'attaquer. Les Zofingiens n'ont été pour moi qu'un élément d'observation, un simple anneau dans la chaîne d'un raisonnement. Ils appartiennent par leur instruction à l'élite de la jeunesse helvétique, et leur société est à un haut degré une société patriotique. Elle a été fondée pour l'être et elle affirme ce programme par le terme de Patrie qui figure en tête de sa devise. Commentant les progrès que semble réaliser le pacifisme intégral dans les milieux dits intellectuels de la Suisse, il devenait instructif de faire observer qu'à un moment où les faits hurlent cette vérité que les peuples mal préparés à leur défense succombent, dans les pires souffrances, sous les coups des peuples conquérants, une société de jeunes gens à programme patriotique considère cette vérité comme discutable puisqu'elle la met en discussion. On trouve parmi nous des « hésitants », écrit M. Krafft.

Comme je me sens, Dieu merci, trop jeune pour comprendre cela, ou pas assez cacochyme ; comme je vois dans le suicide sans raison un acte de faiblesse ou de démence ; comme je pense que la vie vaut la peine d'être vécue pour l'intérêt qu'elle offre et pour l'utilité qu'on y peut déployer au service des siens, de ses semblables, de la communauté à laquelle on appartient ; comme je crois discerner dans ce goût de la vie le principe fondamental de la nature entière qui crée, c'est-à-dire qui donne la vie, et qui ne consent à la mort que pour créer de nouveau ; comme ces vérités relèvent à mon avis du bon sens et non de la métaphysique, et que si j'admire le beau langage je le juge inséparable d'une bonne soupe sans laquelle il s'évanouirait ; comme c'est là ma philosophie, peut-être simpliste et terre-à-terre, mais saine je crois, non quintessenciée, et qui a une peur bleue des galimatias nébuleux

dépourvus de preuves certaines ; enfin, et pour tout dire, comme je ne me sens aucune propension au martyre, je ne parviens pas à saisir que des jeunes gens qui ont vingt ans et toute la vie devant eux, hésitent sur la nécessité de la défendre pour la conserver, et cherchent s'il convient d'en admettre les moyens.

\* \* \*

Mes contradicteurs diront peut-être qu'ils ne songent pas aux individus, mais aux peuples, aux nations. J'aimerais bien savoir ce que deviennent les individus chez les peuples envahis et subjugués ? Demandez-le aux Belges, aux Serbes, aux Polonais, aux Français du Nord. Croit-on qu'on y rencontrera beaucoup de sociétés de jeunes hommes, hésitants et chercheurs, pour inscrire à leur ordre du jour le refus du service militaire, même théoriquement ? Il faut venir en Suisse pour assister à ce phénomène, en pleine guerre.

\* \* \*

Mes amis Zofingiens comprendront maintenant pourquoi, en présence du phénomène, j'ai recherché son explication, et me suis demandé s'il fallait y voir l'indice d'une décadence ou d'une crise de mysticisme.

La discussion peut en effet relever des deux causes. Le mysticisme la montre sous sa forme religieuse. Par exemple, — car le mysticisme enfante chaque jour de nouvelles religions, — il demandera ce qu'il en est de la défense nationale au regard du christianisme ?

Sur cette base, le débat ne peut aboutir à rien de positif. Elle est vacillante. Voyez plutôt. M. le professeur Pierre Ceresole publie une brochure pour exposer qu'au nom de Jésus-Christ il refuse de payer son impôt militaire. Et le colonel de Sprecher prononce un discours de Noël pour expliquer qu'en invoquant Jésus-Christ il s'estime autorisé à remplir les fonctions de chef de l'état-major général. Ces deux hommes sont sincères, également sincères, et tous deux s'appuient sur les mêmes textes. Que concluera-t-on ? Dira-t-on qu'ils traduisent la doctrine de Jésus-Christ, ou ne sera-t-on pas porté à admettre plutôt que tous deux prêtent à Jésus-Christ leur opinion personnelle ?

Mieux vaut donc séparer d'une façon intransigeante Dieu qui régit les consciences, et César qui commande les armées. Le mysticisme n'a jamais conduit qu'à des suppléments de carnage. On ne se bat jamais plus cruellement qu'au nom de la religion, le dieu allemand en sait quelque chose. Le christianisme lui-même, malgré le principe de désintéressement qui fait sa grandeur, a causé plus

de guerres, et de plus sanglantes, qu'il n'en a peut-être empêchées. C'est une erreur de croire qu'on se batte pour ou contre la vérité, j'entends la vérité scientifiquement démontrée. Devant cette vérité-là, il ne reste qu'à s'incliner, et l'on s'incline. Elle est l'absolu aussi longtemps qu'elle dure. Elle est la source de la véritable paix. On ne se bat pas pour elle, qui n'en a pas besoin, puisqu'elle s'impose ; on ne se bat que pour ce qu'on croit être la vérité. Or, ce qu'on croit ne répond pas toujours à la réalité, quelle que soit l'ardeur avec laquelle on le croit. La foi ne tranchera donc pas le débat.

\* \* \*

Laissons de côté l'hypothèse de la crise de mysticisme. Ainsi fait M. Wagnière dans la lettre ouverte ci-dessus rappelée. Il reste dans l'humanité ; il invoque l'histoire :

« L'antimilitarisme n'est pas une doctrine nouvelle, écrit-il ; on la retrouve au déclin de toutes les civilisations. Les Romains de la décadence ne se battaient plus, et les barbares vêtus de peaux de bêtes dévastèrent l'empire. Le même mépris des armes se retrouve chez des peuples d'Orient ; ils n'en sont ni plus vertueux ni plus justes. »

Et on les colonise, aurait pu ajouter M. Wagnière ; jusqu'au moment où, comme les Japonais, ils reviennent à l'énergie et reconstituent une armée qui tient les colonisateurs en respect.

Ainsi, comme je l'ai fait, M. Wagnière se demande si les discussions sur le refus du service militaire sont un indice de décadence.

L'histoire est, en effet, en cette matière, une base de recherches plus solide que la foi religieuse. Elle sort du surnaturel et du domaine des consciences individuelles pour montrer à l'œuvre les collectivités sociales. Or, il semble bien que les périodes où ces collectivités renoncent à la lutte pour l'existence, négligeant leurs moyens de défense, coïncident toujours avec un déclin.

Pourquoi ? On ne s'en rendra compte, à mon avis, que si l'on double la connaissance des faits historiques de celle de la nature ou plus exactement de la biologie dans son action sur les sociétés humaines. Alors, je crois, on aura la base complète, réellement solide, qui permettra d'apprécier la signification du pacifisme intégral. C'est, dans la chronique incriminée par mes contradicteurs, le point de vue auquel je me suis placé pour esquisser en quelques lignes par trop sommaires pour un aussi vaste objet, le jeu qui semble être celui de la nature dans l'existence et la concurrence des collectivités d'hommes, c'est-à-dire des peuples, ou, si l'on préfère, des espèces qu'ils constituent. Ces peuples vieillissent comme toute chose vieillit sur notre terre ; c'est-à-dire qu'ils s'affaiblissent, et lorsqu'ils de-

viennent faibles, ils perdent la volonté de lutter pour subsister plus longtemps. A l'époque où les Schwytzois préparaient Morgarten, ils n'auraient pas mis le refus de servir à l'ordre du jour d'une *landesgemeinde*. Ils étaient un peuple jeune. Il n'y a que les peuples vieillards pour avoir ces idées-là.

Il est juste d'ajouter que lorsqu'elles leur viennent, ils invoquent volontiers des théories pour masquer à leurs propres yeux la réalité de leur affaiblissement : fraternité, humanitarisme, internationalisme, cosmopolitisme mondial, et maintes autres vertus générales. Ils sont sincères, mais c'est leur décadence qui inspire leur sincérité.

Voilà les points d'interrogation que j'ai voulu poser à l'occasion de la discussion sur le renoncement à se défendre. En le faisant, je n'ai pas plus songé à ravaler la Société de Zofingue que je ne songe à l'exalter en disant que par la qualité de ses membres et par sa constitution, elle m'offrait un argument de fait particulièrement instructif.

\* \* \*

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire. Il y a longtemps que j'aurais dû me borner. Pourtant, je ne suis pas au bout de mon rouleau. Une seconde lettre m'a été adressée, par un Zofingien de Zurich, qui place la question sur un autre terrain, terrain plus juste, à mon avis. Elle introduira, dans la livraison de mars, une 3<sup>e</sup> épître aux Zofingiens.

F. FEYLER, V.-Z.

## CHRONIQUE BELGE

(*De notre correspondant particulier.*)

Le théâtre au front. — La musique et les mœurs belges. — La « *petite reine* » et ses soldats. — Un casque nouveau. — Les femmes aux tranchées et autres procédés de guerre. — La guerre en Belgique envahie. — L'utilisation de troupes coloniales. — A propos de marine de guerre.

Les traditions se renouent et s'enchaînent, au cours de l'histoire. Grands généraux, rois et empereurs entraînaient jadis après eux, dans leurs expéditions militaires lointaines, leurs comédiens, — et comédiennes — préférés. Nos armées modernes devaient-elles être privées de ce plaisir ? Leurs séjours de si longue durée dans les mornes tranchées n'est-il pas beaucoup plus déprimant que les brillantes campagnes d'autrefois ? N'exigent-ils pas, à plus juste titre, l'antidote des distractions qui consolent, qui soustraient momentanément l'esprit à la tension continue et monotone ?

C'est ce qu'a judicieusement pensé le commandement belge. Aussi a-t-il favorisé de tout son pouvoir la réalisation d'un programme qui paraissait d'abord tenir de l'utopie. Et il y a été largement encouragé de toutes façons par les souverains, particulièrement par la reine, toujours soucieuse du mieux-être de « ses soldats ».

Une troupe aux allures quasi-officielles promène de cantonnement en cantonnement des comédies qu'applaudissent l'une après l'autre les divisions, l'un après l'autre les régiments et les hôpitaux au front et à l'arrière.

C'est bien. Mais ne vous ai-je pas fait observer déjà qu'un des traits du caractère belge, c'est de chercher toujours le mieux, le fini, l'achevé ? Il y met sa patience, sa persévérance, son opiniâtreté ; à la longue, il réussit.

Un théâtre ambulant, des tréteaux, des salles de fortune, une figuration improvisée, des décors sommaires, c'était bon au début. Aujourd'hui, il y a mieux. Un vrai, un grand théâtre, presque somptueux, avec sa vaste salle confortablement meublée, sa grande scène parfaitement aménagée, machinée, ses décors complets, bien plantés, bref un vrai théâtre moderne et bien fini.

Et des artistes de renom, des chanteurs célèbres, des acteurs des plus grandes scènes, des étoiles viennent interpréter là les œuvres les plus belles du répertoire de l'Opéra, de l'Opéra-Comique. Là, à quelques centaines de mètres des lignes, en un village qui s'appelle X\*\*\* sur Yser (n'est-ce pas topique ?) il y a quelques jours on y exécutait, aussi brillamment qu'aux théâtres de Genève ou de Lyon, *Werther* en entier, dans sa figuration normale. Des chefs-d'œuvre classiques y seront successivement donnés dans les mêmes conditions.

D'aucuns trouveront quelque puérilité dans ce souci d'art, d'art théâtral, en un tel lieu, en un tel milieu.

Qu'ils aillent donc assister à une représentation dans cette salle si spécialement composée, avec les blessés confortablement installés en avant, les convalescents, les soldats, les officiers de tous grades, les généraux et, assis tout simplement au milieu d'eux, les souverains. Qu'ils se rendent compte de la joie donnée à ces hommes longtemps sevrés de tout spectacle d'art, de musique, de beauté ; qu'ils lisent dans les yeux l'émotion, l'enthousiasme ; qu'ils écoutent les propos élogieux et reconnaissants ; qu'ils entendent la *Brabançonne* enlevée, par l'auditoire, dans un mouvement de piété patriotique ; ils reconnaîtront alors que les sacrifices consentis ici l'ont été

très judicieusement ; que rien n'est plus propre à consoler les souffrants, à reposer les combattants, à consolider les sentiments de complète solidarité entre tous les éléments de l'armée, à entretenir l'espoir et soutenir le moral.

L'idée est heureuse ; elle est heureusement réalisée. Et voici qu'elle se développe encore sur un terrain tout proche.

Le Belge est musicien. Nul pays n'est plus riche que la Belgique en institutions musicales de renom, tels les conservatoires de Bruxelles, de Liège, de Gand, de Mons, etc. Nul pays ne compte autant de sociétés universellement connues, victorieuses dans les concours internationaux : « Artisans réunis », « Disciples de Grétry », « Légia », etc., etc. Naturellement, au front, le soldat belge chante, fait de la musique ; il fonde des sociétés musicales, des chorales, des fanfares, des symphonies. Des joutes s'organisent. Une sélection se fait, la concentration des bons éléments s'opère. Les concerts se multiplient ; de mauvais, de médiocres, de bons souvent, et quelquefois de très bons. Sans vouloir citer les musiques militaires officielles des « Guides », des « Grenadiers », qui ont parcouru l'Europe, je puis dire que des « phalanges » instrumentales se sont formées au cours de la guerre, dont les progrès artistiques ont été réellement surprenants. Et le goût qui préside au choix de bien des programmes, la science développée dans leur exécution, l'approbation éclectique des auditoires, toujours nombreux, étonneraient bien des amateurs éclairés des agglomérations les plus averties.

Le grand quartier général belge, conscient de ces aspirations du soldat, les encourage officiellement et les seconde directement. C'est ainsi qu'il patronne la fondation d'une « société symphonique militaire », à laquelle il prête tout son appui, facilitant la réunion de ses exécutants soigneusement choisis, l'achat des instruments, l'organisation des études, aplaniissant toutes les difficultés réglementaires, protégeant de toutes façons ses débuts. N'est-ce pas très beau, ce souci d'art — de grand art ici — parmi toutes les hideurs de la vie des tranchées ?

N'est-ce pas aussi d'une excellente psychologie ?

Si vous vous étonnez quelque peu, lecteur, qu'un G. Q. G. ait eu de semblables préoccupations, je vous rappellerai que la reine des Belges professe une grande admiration pour les arts, pour la musique en particulier ; que si l'on vante son intelligence en général, les artistes louent son goût éclairé et que, même ceux qui ont pu l'entendre, admirent son talent de violoniste.

\* \* \*

A tous les domaines s'étend la sollicitude de la souveraine pour ses soldats. En voici une nouvelle preuve.

L'on sait que le nombre des blessures intéressant les yeux a considérablement augmenté au cours de cette guerre. Les statistiques à ce sujet sont encore trop incomplètes pour que l'on puisse tableur sur les résultats partiels obtenus jusqu'ici. Il faut espérer que cette multiplication de 1 à 7% signalée par certains services sanitaires ne se vérifiera pas. Car parmi ces blessés, un grand nombre, hélas ! perd définitivement l'usage d'un ou même des deux yeux. Il est malheureusement certain, dès maintenant, que le chiffre des borgnes et des aveugles de guerre est extrêmement élevé. La raison ? Il y a des raisons. L'on peut en accuser pour une part la tranchée. Beaucoup de soldats blessés aux yeux ou dans le voisinage tout proche des yeux sont frappés soit lorsqu'ils observent ou visent par les créneaux, soit lorsque leur curiosité les entraîne à lever la tête par-dessus le parapet, leur curiosité, et si ce n'est leur devoir, leur imprudence. D'autre part, la guerre actuelle se faisant plus à coups de canon qu'à coups de fusil, les blessures par petits éclats, par fragments de bois, par débris de cailloux, par projection de terre sont extrêmement fréquentes. Sur le corps, ces projectiles indirects font peu de lésions, arrêtés par les vêtements. Au visage, ils touchent plus sérieusement, aux yeux grièvement.

Un médecin belge, frappé de ces constatations, a étudié une disposition nouvelle de casque destinée, dans son esprit, à atténuer le nombre de ces blessures. Il a proposé un modèle qui se trouve actuellement en expérimentation dans le secteur de l'Yser. Ceci ne pourrait-il pas intéresser l'état-major de l'armée helvétique ? Je crois avoir lu quelque part qu'il ne parvient pas à se décider dans le choix de la « salade » à imposer à ses bataillons. Peut-être l'expérience en cours lui donnerait-elle des idées nouvelles...

Quoi qu'il en soit, le casque du docteur Weekers reste en acier comme le modèle actuellement en usage dans l'armée belge. Sa bombe est emboutie d'une seule pièce. Mais son originalité consiste en une visière mobile formée de lames d'acier verticales séparées par des fentes étroites. Grâce à un dispositif particulier, elle peut se relever et vient alors renforcer la protection du dôme crânien antérieur toujours exposé. Baissée, la visière pourrait protéger contre les projections dont nous parlions plus haut, les yeux et la chute du front. Elle serait, me dit-on, compatible avec l'emploi du masque antigaz et même, éventuellement, avec le port de lunettes.

Elle ne gènerait point la visée, et le tireur, paraît-il, s'habituerait très rapidement à son usage.

L'idée de protéger les yeux, la racine du nez, la voûte frontale, est excellente. Mais le soldat consentira-t-il à garder toujours sa visière baissée ? Quoi que l'on dise, cet écran sera gênant, cela va de soi. Or, le dispositif, nous l'avons vu, n'a d'utilité que contre les projections indirectes des explosions d'obus. C'est donc sans cesse qu'il faudra le conserver en position abaissée dès que l'ennemi bombardera ; au front belge, ceci veut dire, pratiquement, toujours. L'inventeur nous dit que la visière peut être abaissée pour le tir au créneau. Oui, mais elle ne peut protéger en ce moment contre les balles directes du fusil ou de la mitrailleuse. De telle sorte que deux choses sont à craindre : ou bien que le soldat n'utilise pas l'appareil quand celui-ci peut le servir, c'est-à-dire toujours ; ou bien que la visière soit insuffisante aux instants où il l'abattra, c'est-à-dire quand il sera la cible des fusils et mitrailleuses ennemis. Espérons cependant que ces appréhensions ne seront en rien justifiées. D'ailleurs, l'expérimentation en sera bientôt en cours. Mille casques du modèle nouveau ont été répartis entre les bataillons en ligne. C'est, nous assure-t-on, la reine Elisabeth qui fait procéder à ces essais, dont elle supporte les frais. Ne s'est-elle pas souvenue en cette occasion de son père, dont le monde connaissait la science et l'expérience en ophtalmologie et qui sauva la vue à d'innombrables malheureux dans la clinique où il se prodigua si généreusement aux nécessiteux souffrant des yeux.

On le voit, la reine des Belges a de qui tenir. Mais l'exemple paternel, elle le suit avec une bonté, une prodigalité qui la font adorer de l'armée au milieu de laquelle elle vit si simplement, si familièrement et si noblement à la fois. Elle est pour les hommes la fée bienfaisante et gracieuse qui met de la poésie, de la beauté, de la bonté dans la triste vie du front des Flandres. Aux combattants elle apporte la joie de sa présence, de son mot maternel, de son sourire ; aux blessés, aux malades — qu'elle soigne, qu'elle panse de ses mains, — elle apporte la consolation, le réconfort, l'espoir. Pour tous, elle personnifie la bonté, la maternité, en même temps qu'elle incarne avec autant de grâce que de fierté la Patrie.

Qui dira jamais toute l'heureuse influence de la « petite reine » sur la vie de l'armée belge ?

\* \* \*

Je vous ai déjà dit qu'au front de l'Yser sont réservées certaines nouveautés. Déjà je vous en ai signalé quelques-unes : gaz asphy-

xiants, obus toxiques, engins nouveaux, procédés inédits. Contre les troupes du roi Albert, les Allemands ont inauguré certaines méthodes de guerre. Vous connaissez déjà celle qui consiste à s'affubler d'uniformes semblables à ceux de l'ennemi et tenter de le surprendre traîtreusement ; vous connaissez celle — sœur de la première — qui consiste à déguiser des soldats en ambulanciers pour tenter, non moins traîtreusement, un coup d'audace contre un point important ; vous connaissez celle qui consiste à envoyer des hommes qui lèvent les mains, feignent de se rendre et dissimulent des mitrailleuses ; vous connaissez cette autre encore qui consiste à pousser devant soi un rideau de prisonniers militaires ou même civils, de vieillards, de femmes, d'enfants ; le soldat belge hésitera à tirer sur ces innocents, ses compatriotes, peut-être ses proches ; ce procédé paraît excellent aux Teutons ; ils n'en éprouvent nulle honte ; ils ignorent l'ignominie. Cela ne les révolte pas plus que les massacres de Dinant, d'Andenne, d'Aerschot, de Louvain, etc.

Nous savions depuis longtemps que les prisonniers civils — les prisonniers civils de la guerre — étaient forcés par les Germains de travailler aux tranchées et à d'autres ouvrages militaires autant sur le front que dans l'intérieur de la Belgique. Mais il se confirme aujourd'hui, par des preuves indubitables en certains cas, qu'ils ont obligé à exécuter ces travaux non seulement des hommes, mais aussi des femmes, des enfants. Plusieurs déjà y ont trouvé la mort.

Des témoignages dignes de foi signalent encore que, dans des ateliers et des arsenaux visés spécialement par les raids des aviateurs alliés, les Allemands enferment les civils belges qu'ils forcent à y travailler, les enferment aux moments où des avions sont annoncés, tandis qu'eux-mêmes, ouvriers, directeurs, officiers, se sauvent aussi loin qu'ils le peuvent.

Voilà bien, n'est-ce pas ? des procédés de guerre nouveaux. N'est-ce pas, aussi, que la honte jetée par les Germains sur le « noble métier des armes » est sans mesure ? Que l'épée, la fameuse épée brandie par Guillaume II en ses gestes menaçants d'autrefois, que cette épée prend de furieux airs de couteau à cran d'arrêt ?

Les marins du monde entier, leurs pairs, ont protesté solennellement l'autre jour qu'ils n'avaient plus rien de commun avec les pirates allemands qui attaquent navires marchands, navires neutres et navires-hôpitaux ; que ceux-là n'étaient plus dignes du nom de marins. Que diront donc les honnêtes soldats, ceux qui croient encore à l'honneur militaire, que diront-ils des combattants de terre qui utilisent ces procédés ignominieux ?

\* \* \*

En attendant, en Belgique occupée, ils volent, pillent, emprisonnent, exportent, violentent et fusillent de plus belle. A la cynique exploitation, à la cynique torture du pays coupable de leur avoir résisté, ils donnent une nouvelle recrudescence. C'est la guerre assoupie qui se rallume, la guerre entre le soldat armé de fusil, de mitrailleuse, de canon, contre le peuple sans défense, affamé par les exactions.

Mais ce peuple ne se plaint pas. Il est trop fier pour cela. Hors d'état de lutter, il se tait stoïquement, il attend patiemment, il espère ardemment. Et l'Allemand ne comprend pas ! Il se demande burlesquement pourquoi « il ne parvient pas à se faire aimer en Belgique », selon le mot suave du gouverneur.

Pour mieux régner sur le pays, il a voulu diviser. Il a décidé la séparation administrative en Belgique flamande et Belgique wallonne. Ah ! quel four ! Tout résistait. La lutte sans cesse se déplaçait et recommençait. Ce fut d'abord les administrations d'Etat qui ne voulurent pas céder et qu'il fallut vaincre par la force. Après celles-là d'autres, et d'autres encore : provinces, communes. Ce furent des manifestations séparées, puis collectives, des administrés et des administrateurs ; même résistance dans la noblesse comme dans le peuple, dans le clergé comme dans la franc-maçonnerie, chez les Flamands comme chez les Wallons, dans les campagnes comme dans les villes, chez les particuliers comme dans les collectivités, chez les habitants libres — plus ou moins — de la Belgique, comme chez les prisonniers et les déportés en Allemagne. Partout se manifesta à l'évidence l'irréductibilité de ce peuple.

Les Germains devraient bien se rappeler que d'autres qu'eux, que de plus puissants que Guillaume ont essayé de faire plier les Belges et que nul n'y a réussi.

Devant cette résistance passive, mais tenace, l'Allemand s'irrite et s'affole. Des déportations nouvelles sévissent. Mais il hésite tout de même à se débarrasser en bloc de tous les bourgmestres, de toutes les administrations communales qui refusent ouvertement de céder aux menaces brutales. Il hésite à envoyer d'un seul coup en prison tous les magistrats communaux de l'agglomération bruxelloise qui s'opposent énergiquement en commun aux ukases du pouvoir occupant. Le cardinal Mercier félicite publiquement ces administrations de leur fière attitude patriotique. Ils hésitent à déporter le cardinal Mercier, cette noble et grande figure qui semble l'éma-

nation symbolique du pays, digne, ferme, et parfois ironiquement dédaigneux dans son inflexibilité vis-à-vis de l'envahisseur. Ils hésitent à le déporter : l'exil de M. Max et son emprisonnement furent déjà une énorme gaffe. Celle-ci risquerait de leur coûter bien plus cher encore !

Ah ! il s'y entend, le pouvoir militaire prussien, à se faire mépriser et détester !

---

## INFORMATIONS

---

### SUISSE

**Dans la cavalerie.** — Le dernier service de relève des 2<sup>me</sup>, 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> brigades de cavalerie marque une étape vers les nouvelles voies sur lesquelles on avait quelque peu tardé à s'engager. Par le fait de l'adjonction de nombreux escadrons de mitrailleurs, la presque totalité de notre cavalerie d'armée s'est trouvée réunie dans le Porrentruy.

L'instruction de ce groupement important qu'on avait évité, et pour cause, de désigner sous le nom de division de cavalerie était confiée à un officier supérieur du corps d'instruction. Le tir, la progression à pied dans le terrain, l'escrime à la baïonnette, le lancement des grenades, constituaient un programme nouveau, du moins en partie, très rempli et auquel nos dragons se sont, paraît-il, vivement intéressés.

En tous cas c'est de la besogne utile qui a été accomplie là et qui aura en outre contribué, espérons-le du moins, à effacer dans la contrée certains souvenirs de 1914.

Notre cavalerie est une troupe d'élite, elle vient de prouver une fois de plus que, bien dirigée, elle est capable d'un travail sérieux et du plus grand rendement.

**Utilisation des boîtes à graisse vides.** — Le capitaine Pascal, à St-Maurice, nous adresse la communication suivante :

Le soldat serbe utilise sa boîte à graisse vide comme passoire pour le thé qu'il fait infuser dans sa gamelle. Après nettoyage de la boîte, celle-ci est perforée de petits trous sur toutes ses faces ; — la passoire ou théière est terminée — on y adapte un fil de fer (ou une ficelle) pour la suspendre au rebord de la gamelle.

Après l'infusion, le thé peut être sorti et jeté ou conservé dans la passoire pour une 2<sup>me</sup> infusion.

Il me semble que le soldat suisse peut lui aussi tirer parti de cette idée originale.